

Bureau de la Greffière-trésorière
et Directrice générale

MARDI LE 17 JANVIER 2023

CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE ORDINAIRE

Endroit : Salle du Conseil municipal
Adresse : 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9
Heure : 19 h

I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

II. PÉRIODE DE QUESTIONS

III. AVIS DE MOTION

A.1 AVIS DE MOTION : Présentation d'un projet de règlement AM-109 – Pour amender le règlement d'urbanisme portant le numéro 436-99 « Règlement de zonage » afin d'encadrer l'hébergement touristique de courte durée.

A.2 AVIS DE MOTION : Présentation d'un projet de règlement AM-110 – Pour amender le règlement d'urbanisme portant le numéro 439-99 « Règlement relatif aux permis et certificats » – Encadrement de l'hébergement touristique de courte durée.

IV. RÉOLUTIONS ET RÈGLEMENT

1. ADMINISTRATION

- 1.1 Pour adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil municipal du 17 janvier 2023.
- 1.2 Pour accepter les procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire du 6 décembre 2022 et de la séance extraordinaire du 13 décembre 2022.
- 1.3 Pour abroger et remplacer la résolution portant le numéro 22-12-456 – Pour autoriser la signature d'une entente de service – bciti+ – Application de communication citoyenne – Années 2023 à 2025 – Décréter une dépense au montant de 33 000 \$ « taxes en sus ».

2. GREFFE

- 2.1 Pour proclamer la semaine du 5 au 11 février 2023 – « Semaine de prévention du suicide ».

3. TRAVAUX PUBLICS

- 3.1 Pour autoriser les modifications au contrat et accepter les coûts supplémentaires – Avenants 07, 08, 09 et 10 – Rénovation du garage des Infrastructures – Décréter une dépense supplémentaire au montant de 7 948,48 \$ « taxes en sus ».
- 3.2 Pour accepter le répertoire des enseignes – Service des Travaux publics – 4 janvier 2023.
- 3.3 Pour autoriser la signature d'un protocole d'entente – Municipalité de Val-des-Monts – Propriétaire du lot 6 354 830 – 2984796 Canada inc. – Monsieur Alain Miron – Lampadaires.
- 3.4 Pour demander au Ministère des Transports du Québec de réaliser une étude de sécurité routière – Jonction de la route Principale « 307 » et du chemin Tenpenny.

4. FINANCES ET TAXATION

- 4.1 Résolution de concordance, de courte échéance et de prolongation relativement à un emprunt par obligations au montant de 6 459 000 \$ qui sera réalisé le 27 janvier 2023.

- 4.2 Pour accepter un soumissionnaire pour emprunt par obligations – Financement des règlements d'emprunts portant les numéros 724-12 – Pour autoriser un règlement d'emprunt au montant de 3 650 000 \$ aux fins d'effectuer des travaux d'amélioration et de réfection sur certains chemins municipaux situés sur le territoire de la Municipalité de Val-des-Monts – 735-13 – Pour autoriser un règlement d'emprunt au montant de 4 200 000 \$ – Travaux d'amélioration et de réfection sur certains chemins municipaux – 867-20 – Pour autoriser un premier règlement d'emprunt au montant de 63 400 \$ et décréter une dépense au montant de 63 400 \$ pour la préparation de plans et devis, la prise de relevés géotechniques, l'arpentage, l'achat de terrain, les contingences et les frais de financement dans le but d'effectuer le projet de conception et de réfection des chemins du Havre et du Sanctuaire aux fins de procéder à leur municipalisation \$ – 869-20 – Pour autoriser un règlement d'emprunt au montant de 2 375 000 \$ et décréter une dépense au montant de 2 375 000 \$ aux fins d'acquérir et remplacer une partie de la machinerie lourde – 884-21 – Pour autoriser un règlement d'emprunt au montant de 1 665 000 \$ et décréter une dépense au montant de 1 665 000 \$ aux fins d'effectuer des travaux de réfection de la montée Paiement entre les chemins du 6^e-Rang et Vigneault, portion mitoyenne avec la municipalité de Cantley – 851-19 – Pour autoriser un règlement d'emprunt au montant de 6 900 000 \$ et décréter une dépense au montant de 6 900 000 \$ aux fins d'effectuer des travaux de construction d'une nouvelle caserne dans l'arrondissement sud ainsi que des travaux de rénovation, d'aménagement, de réfection et de mise aux normes de l'ancien garage Déziel qui servira d'atelier pour les infrastructures, sis au 93, route du Carrefour, ainsi que du garage Oakley-Carey, sis au 1570, route du Carrefour.
- 4.3 Pour décréter une dépense et autoriser le bureau de la Direction générale à payer à la firme d'avocats RPGL (SENCRL) – Honoraires professionnels et déboursés au montant de 26 538,34 \$ « taxes incluses ».
- 4.4 **RÈGLEMENT NUMÉRO 912-23** – Pour abroger et remplacer le règlement portant le numéro 895-22 décrétant l'imposition d'un régime d'impôt foncier à taux variés et établissant les taux de taxe foncière générale, spéciales et des compensations et établissant une tarification applicable pour les biens, services ou activités offerts par la Municipalité de Val-des-Monts pour l'année 2023.
- 4.5 Pour adopter le règlement portant le numéro 912-23 – Pour abroger et remplacer le règlement portant le numéro 895-22 décrétant l'imposition d'un régime d'impôt foncier à taux variés et établissant les taux de taxe foncière générale, spéciales et des compensations et établissant une tarification applicable pour les biens, services ou activités offerts par la Municipalité de Val-des-Monts pour l'année 2023.

5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 5.1 Pour nommer madame Nancy Vaux, directrice du service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire, à titre de Responsable du programme Emplois d'été canada – Année 2023.

6. ENVIRONNEMENT ET URBANISME

- 6.1 Pour statuer sur une demande de dérogation mineure – Permettre l'implantation d'un garage – 57, chemin du Canari.
- 6.2 **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT (AM-112)** – Pour amender le règlement d'urbanisme portant le numéro 436-99 « Règlement de zonage » – Ajouter le sous-groupe « Activités récréatives et touristiques » dans la zone 5-DC – 279, chemin du Pouvoir.
- 6.3 Pour adopter le premier projet de règlement (AM-112) – Pour amender le règlement d'urbanisme portant le numéro 436-99 « Règlement de zonage » – Ajouter le sous-groupe « Activités récréatives et touristiques » dans la zone 5-DC – 279, chemin du Pouvoir.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 7.1 Pour autoriser les modifications au contrat et accepter les coûts supplémentaires – Avenants 35 et 36 – Construction de la caserne dans l'arrondissement sud – Décréter une dépense supplémentaire au montant de 6 131,96 \$ « taxes en sus ».

8. RESSOURCES HUMAINES

- 8.1 Pour nommer mesdames Myrian Nadon, directrice du service des Ressources humaines et greffière-trésorière adjointe, et Jessica Gervais, directrice adjointe du service des Ressources humaines et cadre-conseil en santé et sécurité au travail, à titre de responsables des demandes de subvention auprès d'Emploi-Québec – Mesure de formation – Année 2023.
- 8.2 Pour entériner l'embauche de monsieur Paul Rodrigue Fomi à titre de Directeur adjoint du service des Finances – À compter du 9 janvier 2023.
- 8.3 Pour accorder le statut de personne salariée permanente – Fin de la période de probation – Madame Cassandra Graham-Lévis – Commis aux services administratifs – Poste permanent à temps plein.
- 8.4 Pour accorder le statut de personne salariée permanente – Fin de la période de probation – Madame Jessica Hanrahan – Agente à la Taxation et aux Finances au service des Finances – Poste permanent à temps plein.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

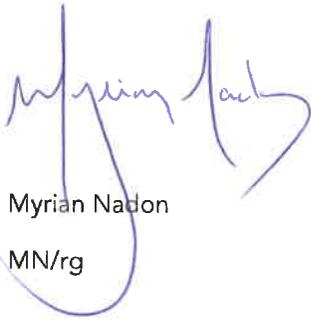


10. GÉNÉRAL

10.1 Questions diverses.

10.2 Pour accepter la levée de la séance.

La Directrice du service des Ressources
humaines et Greffière-trésorière adjointe,



Myrian Nadon

MN/rg